

HÉRISSON

LE JOURNAL DE L'INFORMATION PIQUANTE DE LA CGT CGI

la
cgt
CGI

Faire le choix de
l'action collective



Adhérer à la CGT CGI

Enquête CGT-CGI sur Notre pouvoir d'achat

Hier le printemps, aujourd'hui l'hiver : il neige !

Vous l'avez certainement remarqué, le pouvoir d'achat est en berne. Les scénarios envisagés par la banque de France prévoient une inflation à 4,4% en 2022 et la BCE table plutôt sur 5,1% dans la zone Euro. Mais ne soyons pas dupes beaucoup de paramètres ne peuvent être anticipés et le coût de l'énergie risque de flamber dans les mois qui viennent.

Depuis plus d'1 an, la CGT CGI se bat pour une augmentation générale des salaires qui s'est traduite par plusieurs actions dont plusieurs débrayages organisés sur Bordeaux.



Avec 2,7% d'augmentation en moyenne, le compte n'y est pas et pourtant CGI a réalisé des bénéfices importants en 2021.

Si vous vous demandez à qui profite la répartition des bénéfices de l'entreprise, consultez les bilans financiers de CGI disponibles sur le site de CGI, les sommes font mal à la tête même si elles sont exprimées en \$ canadien avec près de 3 millions pour S.GODIN, 3,4 Millions pour S SCHINDLER, pas loin du millions pour JM BATICLE... et bien sûr, on ne parle pas de la rémunération totale qui se révèle

être 3 fois plus élevée.

Des chiffres qui mettent en évidence *le rêve de CGI : travailler plus pour enrichir les dirigeants actionnaires.*

La France n'est pas en reste, car le PPP est également une source de disparité profonde de répartition des bénéfices. En effet, alors que certains ne touchent aucune prime d'autres se retrouvent avec des montants à 5 chiffres !!

Au niveau monde, il est bon de rappeler que le bénéfice net par salarié chez CGI était égale à plusieurs milliers d'euros en 2021.

Nos camarades d'autres ESN se mobilisent également. Ainsi chez CAP GEMINI, ce jeudi 14 Avril, les salariés ont débrayé pendant 1 heure afin de revendiquer une plus juste reconnaissance salariale.

Ainsi, afin de mieux cerner les besoins de chaque salarié de CGI, la CGT CGI vous propose de participer à une courte enquête.

Cette enquête permettra à la CGT CGI d'affiner ses revendications et de pouvoir proposer des actions qui collent le mieux à vos aspirations.

[Répondez à l'enquête ICI](#)

Macron à l'Elysée ? Tou-te-s à la CGT !

L'élection présidentielle est passée. On est reparti pour 5 ans. Vous êtes plutôt mécontent-e-s du résultat ? Rassurez-vous, nous aussi. On est reparti pour une politique qui nous fera travailler toujours plus et plus longtemps, pour **des « aides » aux employeurs qui ne se répercutent pas sur les salaires** et des conditions de travail qui ne feront que se dégrader. Pas d'inquiétudes **le fruit de votre travail continuera à renflouer les poches du capital**. Vous refusez de voir tout se dégrader autours de vous pendant 5 ans ? **Engagez-vous !**

Vous pouvez agir, pour vous protéger, protéger vos collègues, vous battre pour de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail. Syndiquez-vous ! Car c'est ensemble qu'on crée un rapport de force pour peser face au patronat et au gouvernement.

[Rejoignez la CGT-CGI.](#)

Ce monde est devenu fou ! Si le climat était le seul à faire des siennes. Le monde craque de partout creusant des fissures entre les peuples qui, de part et d'autre, pourtant, ne demandent qu'à vivre. Des fissures qui les divisent, les conduisent à s'affronter entre eux plutôt que s'attaquer aux causes réelles.

Pour le Business, c'est toujours l'été

Qu'importe quelques guerres, qu'importe que l'horizon se teinte de brun, qu'importe que la vie se durcisse pour des millions de travailleurs... **Il faut que le cash rentre !** Et les promesses de « quand je serai élu » de meilleurs salaires - paroles pour calmer les enfants turbulents - laisseront de toute évidence nos fins de mois bien pauvres.

Le printemps vit en nous

Mais qu'on se rassure, ce sale temps n'a pas chassé le printemps qui vit en nous et avec lui **cet entêtement à ne jamais renoncer**. Cette force qui nous anime pour aller chercher ce que l'on refuse de nous donner est intacte. Les échos de ces luttes qui se multiplient dans les entreprises, les victoires qu'elles engrangent la renforcent. Elles sont comme autant d'encouragements à élargir et à intensifier notre action.

Des mesures urgentes s'imposent pour répondre à la volonté de vivre dignement de son travail dans notre pays et à la volonté de [Signez la pétition](#) justice sociale.

Et si on faisait le point sur la retraite avec toutes ces réformes

Les projets de réforme régressive portés à la fois par le président et d'autres candidats de droite aux élections présidentielles ont été tranchés et consistent en une réforme paramétrique de recul de l'âge légal à 65 ans d'ici 2030/2032.

Ces projets s'appuient sur l'accélération de la réforme Touraine votée sous le gouvernement Hollande qui prévoit déjà un allongement de la durée des cotisations pour accéder à une retraite à taux plein. Ces projets régressifs prévoient également la suppression de tous les régimes spéciaux y compris à terme de la Fonction publique. Ils servent les intérêts du patronat faisant basculer la majorité du financement de la protection sociale vers l'impôt afin de poursuivre une politique de poursuite et d'accélération de l'exonération des cotisations sociales. En cela, le conflit social retraite à venir s'inscrit bien dans notre campagne syndicale de lutte pour l'augmentation des salaires (salaire de base et salaire socialisé) poursuivie depuis l'automne et notre campagne contre le coût du capital et une autre répartition des richesses produites par le Travail.

Le risque d'une réforme à la hussarde pour faire voter une loi ou une ordonnance cadre portant l'âge légal à 65 ans avant l'été n'est pas à exclure via le 49-3.

La CGT rappelle que le système actuel de retraite par répartition, assis sur la production des richesses des travailleurs, n'est pas en danger. Il a démontré, malgré les attaques qu'il subit depuis 1993, sa solidité et sa fiabilité sur le long terme. La jeunesse peut avoir confiance dans ce système sur le long terme.

Le dernier rapport annuel du COR en 2021 le confirme. Le COR précise que la part des retraites dans le PIB tendrait à baisser, et serait à long terme inférieure à l'objectif qui était fixé par le rapport Delevoye, compte tenu notamment des réformes régressives antérieures.

En 2030, elle redescendrait à 13,7% du PIB et baisserait dans des proportions très importantes à l'horizon 2070, selon les hypothèses de croissance. Elle serait comprise entre 13% avec un taux de croissance de la productivité de 1%, à 11,3% dans le scénario à 1,8%.

Cette baisse de la part des retraites dans le PIB, alors que le poids des retraites par rapport aux actifs tend à augmenter, traduit essentiellement la chute du taux de remplacement des retraites par rapport aux revenus d'activité et la dégradation extrêmement importante du pouvoir d'achat des retraités par rapport aux actifs.

C'est pourquoi, écrit le COR il n'y a pas lieu d'envisager de nouvelles régressions particulière-

ment en reculant l'âge légal ou en affaiblissant le niveau des pensions, déjà trop modestes.

Les retraités ont ainsi perdu entre 10 et 12 % de leur pouvoir d'achat en 15 ans, soit 1 mois de pension par an, au contraire il est urgent de revenir à des mesures de décote destinées à allonger la carrière et à accélérer la baisse des pensions. **Pour nous, pas une retraite ne doit être inférieure à 2000 euros.**

56,2 % des 55-64 ans étaient en emploi au 3e trimestre 2021, reculer l'âge légal de la retraite consiste donc pour les pouvoirs publics à transférer la prise en charge « financière » de ces salariés déjà hors de l'emploi sur d'autres caisses (Unedic, invalidité, minima sociaux...) et accélérer encore la baisse des pensions déjà trop faibles en ciblant en particulier, les métiers les plus pénibles (travailleurs et travailleuses de 1ère ou 2ème ligne, secteur de la construction...) tout en réduisant

la durée de paiement de la retraite pour celles et ceux qui ont déjà une espérance de vie plus faible. **C'est la double peine et l'introduction silencieuse d'une logique assurantielle qui fait la part belle à la capitalisation des retraites complémentaires ou supplémentaires.**

Au contraire, la CGT veut développer de nouveaux droits et étendre le champ des solidarités dans les prochaines décennies avec un financement que nous avons déjà chiffré lors de la précédente réforme.

Il faut de nouveaux droits pour la jeunesse, de plus en plus diplômée et qualifiée, ce qui constitue un apport incontestable pour l'économie. C'est pourquoi, nous proposons la validation d'années d'études prises en compte pour la retraite.

Il faut de nouveaux droits notamment de parentalité pour les femmes fortement pénalisées par le temps partiel subi, des salaires minorés, une progression de carrière empêchée (...). Le financement sera assuré par la mise en œuvre immédiate de l'égalité salariale et professionnelle entre les hommes et les femmes, que personne ne conteste.

Il faut harmoniser les droits existants dans certains secteurs ou régimes spéciaux pour l'ensemble des travailleurs ; ainsi la reconnaissance de la pénibilité, le développement de la prévention au travail favorisant l'espérance de vie en bonne santé doivent être garantis, les départs anticipés avant 60 ans à la retraite étendus.

L'avenir de notre système de retraite au XXIème siècle est pérenne et doit rester lié au travail, c'est à cette condition que la France gardera un taux de pauvreté des retraités trois fois inférieur aux autres états européens. C'est sur ces bases que nous vous proposons de travailler à la construction des mobilisations nécessaires dans les prochaines semaines.

Ensemble, poursuivons la lutte et gagnons la bataille des retraites !!



Réduire les cotisations sociales, ça permet d'augmenter les salaires ?

C'est ça la solution !

En 2018, 2 cotisations salariales ont déjà été supprimées au profit du salaire net à payer et en 2022 une réduction des cotisations salariales d'assurance vieillesse et veuvage est appliquée aux heures supplémentaires

De moins de 20€ pour un salarié au smic..

Et le pouvoir d'achat a augmenté ?

C'est tout ?

Oui, car l'état a augmenté la CSG pour compenser la baisse de recettes engendrée par la suppression des cotisations.

C'est moins de droits pour leurs futures retraites ou une baisse de la prise en charge en cas de maladie pour eux et leur famille ! Et surtout, ça affaiblit le système.

ça change quoi pour les salariés ?

Comment ça ?

Le remplacement des cotisations vers l'impôt fait basculer la protection sociale d'un système solidaire où chacun participe selon ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins, à un système assistanciel qui pousse ceux qui en ont les moyens vers un système assurantiel privé.

C'est moins bien ?

Le système de protection social actuel n'est pas soumis à la pression de la rentabilité du privé. Son financement par la cotisation garantit une gestion par les travailleurs dont l'objectif est de répondre aux besoins.

En fait, on produit de + en + de richesses mais elles sont accaparées par les actionnaires via les dividendes aux dépens des salaires et donc des cotisations qui y sont rattachées.

Mais on a encore les moyens de garder notre système de protection sociale ?

C'est donc ça qui creuse les inégalités ?

Exactement, la France est championne du monde en versement de dividendes alors diminuer leur part dans le partage des richesses, ça permettrait de financer les revalorisations salariales et la protection sociale !!

Non, les cotisations financent la protection sociale

Oui, les cotisations c'est du salaire différé, redistribué sous la forme de droits (retraite, assurance maladie, chômage, accident du travail, famille) quand l'on en a besoin.

Si les cotisations sociales venaient à disparaître, les ménages devraient dépenser plus pour espérer conserver le même niveau de protection sociale !

Pas de MSAP, ça MeSAPe le moral

Nous avons reçu des retours de salariés nous disant qu'ils n'avaient pas participé à leur MSAP en 2021 ou en 2020, voire même depuis 3 ans.

Et pourtant, en remplissant la Consultation des Membres (The Voice of Members), nous sommes renvoyés sur les assises de Gestion. Depuis l'intranet, sur le panneau à gauche, vers le bas, assises de gestion. Dans une case en bas : "Programme d'évaluation de la satisfaction membre", juste à côté de la case "Programme d'évaluation de la satisfaction actionnaire".

Pour vérifier que l'on a bien été invité à remplir le MSAP, c'est simple : C'est un e-mail envoyé de msappesm@cgi.com qui nous en informe et votre manager ne manquera pas de vous relancer si vous ne l'avez pas fait.

Les plus hauts dirigeants l'ont dit et répété lors de la tournée annuelle : *La Satisfaction des Membres est quelque chose de primordial pour l'entreprise et c'est pour ça que c'est mesuré chaque année.*

Mais en fait, ce sont les « petits chefs » qui décident qui va participer....

Ainsi, sur plusieurs BU, on nous annonce que le taux de réponse au MSAP augmente, mais dans de telles conditions, c'est facile ! Quant on sait que le PPP des managers est directement en lien avec la note de leurs managés, il est difficile dans ces conditions de croire à un simple oubli.

Après enquête, on a trouvé une autre pratique : Le MSAP réalisé avec le manager assis à côté ou en réunion teams avec partage d'écran. Non, vous ne rêvez pas !!

Si vous êtes dans ce cas, contactez-nous.

La cgt-cgi est affiliée à l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens de la CGT : Si vous êtes manager et que vous considérez que vous êtes contraints à de telles façons de faire, contactez-nous également. (cf adresse de contact à droite de la page)

R&D : l'imputation à tout prix !!

Nous avons également reçu le témoignage de quelques salarié.es à qui on a demandé de modifier leurs feuilles de temps pour s'imputer en Recherche et développement.

La raison en est simple : L'entreprise peut recevoir l'argent de l'Etat dans le cadre du Crédit Impôt Recherche.

Dans sa course effrénée à la recherche de tous les bons plans, l'entreprise cherche à profiter de tout ce que l'état peut lui offrir même si parfois, il n'y a peu de doute sur le fait que certains projets ne sont pas éligibles.

Alors pourquoi demander à le faire ? Car il n'y a aucun risque !! . Eh, oui, l'erreur étant humaine, l'état dans sa grande mansuétude, demandera uniquement le remboursement des sommes trop perçues sans aucune indemnité !! Et tout cela avec un grand décalage dans le temps qui permet de gagner du temps et de la trésorerie.

Sauf que : Faire de fausses déclarations peut peser pour certain.es d'entre nous.

En effet, il est établi que faire des choses contraires à son éthique est une source de risques psycho-sociaux. (cf études de l'INRS sur le WEB sur les [confits de valeurs](#))

Si vous êtes dans cette situation, il ne faut surtout pas rester isolé. Si vous le pouvez, voyez si vous êtes le seul concerné dans votre équipe, puis surtout, contactez-nous : contact@cgt-cgi.com

Si vous êtes manager et que cette situation vous pèse, n'hésitez pas à nous contacter également. Nous établirons ensemble des actions qui ne vous mettront pas en porte à faux.

Surtout qu'au final, les salariés de base ne verront très certainement pas la couleur de cet argent distribué par l'Etat français. Cela va aller dans la poche de quelques uns ... dont une partie n'habite même pas France.



Délégués et représentantes CGT

Délégué Syndical Central

Pascal GIFFARD BOUVIER 06.11.83.78.27

CBC

Randja KANOUNI
06.99.87.85.06

FS

Éric MARCOU
06.38.40.56.18

EUCRM

EI Bachir MOUTIK
06.63.96.63.62

Grand-Est

Sylvie DAMON
06.69.40.27.14

Saïd BOUTAHRA
06 23 72 64 71

FGDC

Felix ROSAY
07.75.09.99.79
Arnaud GUIHENEUF
06.63.70.25.84

Grand SUD

Pascal GENTY
06.95.69.74.02
Franck ELIES
06.10.65.38.96

TPSHR

Jacques SANCHEZ
06 85 62 20 29
André LE CHUITON
06.98.94.15.67

Grand-Ouest

David CROCHU
06.76.01.24.20
Daniel MENUET
06 85 24 45 21



Twitter

<https://twitter.com/CgtCgiFrance>



47 rue des Docks, 69336 LYON

04.69.64.61.17

contact@cgt-cgi.com | www.cgt-cgi.com

Consultez tous les documents mis en ligne sur notre site CGT CGI via ce [lien](#) ou sur l'intranet CGI à travers cet autre [lien](#)